

Bien vivre à Saint-Pal



Siou BIAN É SAN-PA



C.E.R

RÉSEAU

ROYER



c'est être responsable

Permis : Auto - Moto - Remorque
Formation : BSR
Sur piste privée

2 Nouvelles Formations :

04 71 66 60 57
06 80 88 07 05

Permis voiture sur boîte automatique
Formations personnes à mobilité réduite

Agrement : E03043 01290 02470 21510

3 Montée des Lilas - 43620 St PAL DE MONS

Louis SOUVIGNET

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
NEUF ET RÉNOVATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES

POÊLES ET CHAUDIÈRES À GRANULÉS
DÉPANNAGE • MICRO-RÉSEAUX CHALEUR
SANITAIRE • RÉSEAUX INDUSTRIELS

La Bruyère - 43620 Saint Pal de Mons

06 08 10 79 17

souignet.louis@gmail.com



Games / Filas / Housses
Fraises / Codes / Bacs
Tubes / Films / Hoses
Sheets / Covers / Bags
Emballages Médicaux /
Pharmaceutiques / Cosmétiques
Alimentaires / Blanchissables
Caoutchouc / Industries
Packaging for
Medical / Pharmaceutical / Cosmetic
Food / Laminates / Rubber / Industry purposes

EXTRUSION • IMPRESSION • TRANSFORMATION • REGRANULATION Extrusion • Printing • Processing • Regranulation
POLYMERES CONVENTIONNELS ET INNOVANTS Conventional and Innovative Polymers

GAMMES phat PE text acoltext hydrotex ignitex biotex recytext innotex vicresac briqsac

STÉFANY EMBALLAGES SERVICES

Zone industrielle de Courtaignes - 43620 ST-PAL-DE-MONS - FRANCE

Tél. 04 71 66 83 88 - Fax 04 71 61 90 24

www.ses43.fr - www.ses-packaging.com - www.sacs-solubles.com - www.sacs-zip.com - www.rubberbag.fr

E-mail : contact@ses43.fr - export@ses-packaging.com - ses@rubberbag.fr - [stefemba.fr](http://www.stefemba.fr) - [ses43.fr](http://www.ses43.fr) - [ses43.fr](http://www.ses43.fr)



Hubert BURELIER

Création - Entretien espaces verts

La Faye - Bourret
43620 SAINT PAL DE MONS

04 71 66 48 37



Z.A. La Borie 2
43120 MONISTROL/LOIRE

GARAGES:
43110 AUREC/LOIRE
42100 ST ÉTIENNE

Tél. 04 71 75 65 95

Fax. 04 71 75 65 92

e-mail: contact@voyages-gounon.fr



Accueil - Confort
De 7 à 83 places

Retrouvez nos actualités sur www.voyages-gounon.fr

CHOMARAT Dominique

Menuiserie - Charpente
Couverture

06 23 78 55 40

Mail : chomarat0581@orange.fr
Le Bouchat - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS

Artisan maçon

René Buzzino

Tél. : 04 71 66 47 60

Port. : 06 33 87 55 93

Les Saint-Martin
43620 Saint-Pal-de-Mons



Restaurant

SAN PALOU

Ouvert tous les jours
le midi.

Réservation au
04 71 66 48 74

25, rue du Grand Chemin - 43620 Saint Pal-de-Mons

Vival

Épicerie • Fruits et légumes • Crèmerie



Livraisons gratuites
à domicile



OUVERT
du lundi au dimanche
de 8h à 19h30

Fermé le lundi, mercredi
et dimanche après-midi

Place de l'église - 43620 St-Pal de Mons - 04 71 61 09 94

Sommaire

Edito du Maire

..... 4-5

La vie municipale

LE PERSONNEL

Une nouvelle DGS
et deux nouveaux conseillers..... 6

SERVICES PUBLICS

L'Espace de Santé de Saint-Pal-de-Mons,
4 ans d'existence au cœur du village... .. 7

TRAVAUX EN COURS

Travaux de captage et d'enfouissement dans les
hameaux de Bonnefont et de Jourdy 8
Travaux à la Cure..... 8

TRAVAUX À VENIR

Réfection de la toiture de la Chapelle
Saint-Julien-la-Tourette (Laval) 9
Les Travaux dans la Montée de Bartou..... 9
L'aménagement du centre bourg..... 10-11

GESTION PUBLIQUE

Un nouveau Véhicule pour les Services
Techniques..... 12
Dépenses engagées pour le renouvellement
d'une partie du « parc informatique » 12

FÊTES ET ANIMATIONS MUNICIPALES

Les expositions et animations
à la Médiathèque 13
La Vogue..... 14-15
Marché de Noël 16-17

DÉMARCHES AVEC LA MAIRIE

La demande de Permis de Construire 18-19

Infos utiles

Service Public d'Assainissement
Non Collectif 20
Civisme et divagation des animaux 20
Le Petit Bangkok 21
Le Très Haut Débit 21
Meublé de tourisme « La Maison de Limonadier »... 22
Que faire des plastiques d'emballage ?..... 22
Rendez-vous à ne pas manquer 23

Nos entreprises

Créa-couture Christelle Chapuis 24
Garage Ayme 25

NOS AGRICULTEURS

L'agriculture bio..... 26-27

Ecoles, crèches

À l'école Saint-Joseph..... 28
À l'école de Lichemialle 29

La vie associative

Association culture et loisirs :
saison 2016/2017 30
Mieux connaître la Vigilante Gym 31
Téléthon du 8 octobre 2016 32

Nos ados

Le Club Ados «Odafun», une sacrée réussite 33

Embellissement et Patrimoine

Vous en souvenez-vous ?
L'imaginiez-vous ainsi ? 34
Étymologie « Fontlas » 34

Etat Civil

Naissances, décès, Mariage 35

Rédaction - Photos - Diffusion : Mairie de Saint-Pal-de-Mons

Directeur de publication et principal rédacteur: Jean-François CONVERS

Membres de la commission :

Bernard BOUDAREL, Sylvie BRUNON, Christian GOUY, Denise LARDON,
Sonia MARTELLINO, Patrice MOUNIER, Patrick RIFFARD, Valérie SOUVIGNET

Conception - Compo - Régie : Aux Créations Locales  Aux Créations Locales
Antenne AUVERGNE - 5, Côte de Tirebœuf - 43700 BRIVES-CHARENSAC
Tél. 04 63 75 00 10 // auxcreationslocales@gmail.com

Siège social : Firminy - R.C.S. Saint Etienne 802 987 511 000 10 - SASU ZEPHIR

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.

Edito du Maire



Chères Amies, Chers Amis,

En ce mois de Février, la **Solidarité** n'est pas un vain mot. L'exemple des deux coureurs San-Palous venus en aide à l'un de nos compatriotes, victime d'un accident de la route en est le signe comme le courage et la ténacité déployés par l'Équipe de nos **Sapeurs-Pompiers Volontaires** pour lui porter secours. Je veux dire toute **notre reconnaissance** à celles et ceux qui s'engagent afin d'accompagner notre quotidien et de **le rendre plus doux, plus agréable**. Ce sont les **sentinelles de notre Humanité en Marche...** Qu'ils trouvent au travers de ces quelques lignes l'expression de **notre gratitude** et de **nos encouragements** à poursuivre dans un monde de plus en plus en manque de repères.

Ces efforts on les retrouve également dans la démarche de nos Écoles à promouvoir l'**initiative** et l'**innovation** afin de donner à nos Enfants davantage d'**ouverture sur le Monde**. J'en prendrai pour exemple l'action de Nos Écoles où l'imagination rivalise avec l'animation. C'est le cas du Projet Artistique « **Artothèque** » de l'École Publique Intercommunale « **Marcel Aymé** » où les enfants ont pu s'initier à l'Art avec le prêt d'œuvres. Au sein de l'École Privée « **Saint-Joseph** », l'Environnement y tient une place de choix, avec l'engagement d'une action significative en vue de l'obtention du « **Label Éco - École** ».

De la même manière, **Nos Entreprises** qu'elles soient **Artisanales, Commerciales** ou **Industrielles** portent en elles les germes de l'**Innovation** et de la **Création**. Notre tissu commercial se renouvelle aussi ou se renforce avec l'apparition de nouvelles enseignes à Barthou ou sur la Route de la Gare, Rue du 19 Mars 1962.

Les Projets d'extension et de développement se poursuivent à un rythme soutenu, donnant à notre Territoire une capacité supplémentaire d'Entreprendre et de croire en l'Avenir. C'est une chance de voir comment ces Projets sont portés et finalisés par l'ensemble de nos Dirigeants d'Entreprise en lien étroit avec leur personnel. Qu'ils trouvent également l'expression de **notre reconnaissance** pour cet engagement de tous les instants.

L'équilibre harmonieux de **nos Villages** et de **notre Centre-Bourg** se poursuit afin de permettre à chacun de bénéficier de l'attention portée par vos Élus à la qualité de vie de chacun. Votre participation active aux premières rencontres sur l'Aménagement de notre cœur de Bourg en est le parfait exemple. Chacun a su y prendre une part active et peut, s'il le souhaite, faire remonter des idées car personne n'a le monopole de la réflexion et de la participation. Tout le monde a sa place.

Il est un chantier important pour lequel nous allons également vous demander une contribution personnelle en vous sollicitant sur la **dénomination des adresses** de nos Rues et Villages. C'est un enjeu important pour votre sécurité et l'action de nos Services de Secours en lien avec le **Service Départemental d'Incendie et de Secours de La Haute-Loire**, mais aussi en ce qui concerne la future commercialisation du **Très Haut Débit**.

Le Tourisme aussi dans les mois à venir tiendra une place de choix avec **des signes de renaissance** avec la **toiture protégée et rénovée** de La Chapelle Saint-Julien-La-Tourette à Laval, des gîtes conçus et restaurés par des San-Palous vont permettre de venir augmenter notre capacité d'accueil, sans parler des « Feuillantines » nous assurant de proposer de nouvelles chambres originales, troglodytes...

Préparer les chemins de la vivacité et de la ténacité dans un monde où les repères disparaissent les uns après les autres.

Où va-t-on ? On peut se le demander.

Notre Commune à taille humaine en fait une exception tant les demandes de choisir **de venir vivre et s'installer à Saint-Pal** sont nombreuses, et parfois mêmes insistantes. Pourquoi ? La qualité de vie, l'environnement préservé, la richesse du lien Associatif où l'engagement de nos Bénévoles n'est pas un vain mot : en quelques mots la diversité des Associations, la présence de plus en plus nombreuses de Jeunes, une pluralité d'Activités, synonymes souvent de qualité et de liberté.

Je ne pourrais terminer sans aborder la fusion de nos Intercommunalités. Ce Projet nous fait avancer vers une solidarité nouvelle entre nos Territoires où la nouvelle Communauté de Communes reste à l'échelle

de nos Ambitions : Bas-en-Basset, Beauzac, Boisset, La Chapelle-d'Aurec, Les Villettes, Malvalette, Monistrol-sur-Loire, Saint-André-de-Chalencou, Saint-Pal-de-Chalencou, Saint-Pal-de-Mons, Sainte-Sigolène, Solognac-sous-Roche, Tiranges, Valprivas. Des deux Saint-Pal à Rochebaron, des Marches du Velay aux Portes de La Haute-Loire et au cœur de la nouvelle Région Auvergne - Rhône-Alpes, le paysage territorial n'en finit pas d'être bouleversé... Jusqu'à quand ? Il est essentiel de conserver l'essence de cette harmonie qui donne la cohésion à notre action publique locale. C'est peut-être bien cela qui doit guider **notre recherche permanente** et toujours inachevée de **servir l'Intérêt Général** et le Bien Commun afin de **parvenir Ensemble à Mieux et Bien Vivre**.

*Vitalité, Liberté, Créativité, Solidarité
Des Forces pour Avancer Ensemble
dans la même direction.*

Votre Maire

Patrick RIFFARD

La vie municipale

LE PERSONNEL

Une nouvelle DGS et deux nouveaux conseillers

Depuis le 2 janvier, nous avons une nouvelle Directrice Générale des Services. Elle s'appelle Claire JARDY. Elle est mariée, mère de deux enfants, grand-mère d'une petite fille. Elle réside à Dunières.

Elle est Attachée territoriale et dispose d'une grande expérience acquise principalement à la Mairie de Montregard où elle a exercé en y côtoyant cinq maires. Chez nous, elle s'occupera plus particulièrement de l'élaboration des budgets communaux, se chargera des dossiers d'investissement et de demande de subvention, s'assurera de la légalité et de la conformité des procédures de marchés

publics. Elodie TEYSSIER, la remplaçante de Christelle RABERIN, s'occupera plus particulièrement des questions d'État Civil, d'Urbanisme, de Voirie et de la Comptabilité.

Au Conseil Municipal et dans les commissions de leur choix, Sophie BURELIER SAURON remplace Emmanuel MARTELLINO et Gilles BARRALLON remplace Isabelle DIGONNET qui ont démissionné.



Claire JARDY



Energies

Electricité INDUSTRIEL et TERTIAIRE

ZA Les Pins - 43620 Saint-Pal-de-Mons
Tél : 04 71 75 05 69 - Port : 06 22 04 92 13

NOUVEAU À SAINT PAL DE MONS

**MG AUTOS
SPORT**



ZI BARTHOU - **SAINT PAL DE MONS**

06 24 15 60 31



L'Espace de Santé de Saint-Pal-de-Mons, 4 ans d'existence au cœur du village...

L'Espace de Santé fait partie du paysage San Palou depuis maintenant 4 ans, dans ce grand bâtiment sont rassemblées plusieurs professions de la santé. A l'heure du premier bilan : quelques informations sur son fonctionnement...

L'Espace de santé de Saint-Pal-de-Mons a ouvert ses portes en juillet 2013. L'action des professionnels de la santé qui y interviennent est coordonnée par un projet de santé déposé et validé en mairie. Ce projet est le fruit d'un travail d'équipe effectué en amont, par les différents professionnels de la santé afin de coordonner les soins au plus près des besoins des usagers. Ce projet est consultable à la maison de santé (s'adresser au secrétariat).

Actuellement, l'Espace de Santé regroupe plusieurs professions de la santé : un Ostéopathe, un Acupuncteur, quatre Infirmiers, deux Médecins Généralistes, deux Chirurgien-Dentistes, une Psychologue, deux Masseur-Kinésithérapeutes, une Orthophoniste. Tous les professionnels de la santé sont locataires de leur local, ils payent un loyer au trésor public. Les charges, quant à elles, sont versées à l'Espace de Santé San Palou (E.S.S.P.), association créée par les professionnels de la santé en janvier 2015.

L'E.S.S.P. est une Association loi 1901 dont le but est la coordination des actions de santé sur le territoire mais aussi la gestion des charges communes aux professionnels au sein de l'Espace de Santé (eau, gaz, électricité, entretien des parties communes, ascenseur, visites de sécurité...). De plus, l'Association emploie une secrétaire médicale accueillant, dirigeant les usagers et gérant le planning de certains professionnels. L'E.S.S.P. est financée par les professionnels présents dans l'Espace de Santé. Son bureau se compose d'un président, un vice-président, un trésorier, un vice-trésorier, des secrétaires. Les professionnels de la santé sont membres actifs de l'association, la Mairie de Saint-Pal-de-Mons est membre de droit du fait de son implication dans la réalisation du projet de l'Espace de Santé.

En effet, la Mairie de Saint-Pal-de-Mons est propriétaire du bâtiment abritant l'Espace de Santé. Elle a financé l'achat et la construction du bâtiment.

Ainsi, le loyer des professionnels de la santé est calculé sur un amortissement de 25 ans de ce bâtiment. Avant la création de l'association, la gestion des charges était assurée par la Mairie, qui a aussi contribué à la mise en fonctionnement de l'Espace de Santé. Ensuite, la création de l'Association E.S.S.P. a permis la régularisation de cette situation, les sommes avancées ont donc été remboursées par les professionnels de la santé.

Pour conclure, l'Espace de Santé est dans sa quatrième année d'existence, au fil du temps l'offre de soins s'est étoffée afin d'être au plus près des besoins de la population. La coordination entre les différents professionnels de la santé se passe bien et ces derniers sont satisfaits de travailler ensemble, au sein de l'Espace de Santé.

**L'équipe des professionnels
de la santé adhérant à
l'Espace de Santé San Palou.**

La vie municipale

TRAVAUX EN COURS

1 - Travaux de captage et d'enfouissement dans les hameaux de Bonnefont et de Jourdy

Les travaux n'ont débuté qu'après que la Commune ait reçu les arrêtés d'attribution des subventions demandées.

Il faut savoir, en effet, que les travaux ne peuvent pas être entrepris tant que l'on est pas en possession de ces arrêtés, sous peine de perdre l'argent accordé. Ils ont commencé en novembre 2016. C'est l'entreprise ROUSSET du Chambon-sur-Lignon qui a obtenu le marché.

Il a fallu dans un premier temps mettre en place des canalisations devant conduire les **Eaux Usées** depuis Bonnefont jusqu'à la station de relevage de Culpeyroux d'où elles repartiront à la station d'épuration de Farnet.

Au-delà, côté habitations du hameau de Jourdy, c'est dans une seule tranchée qu'ont été placés



Creusement de la tranchée

les tuyaux des **Eaux Usées** et ceux de l'**Eau Potable** mais également les gaines devant recevoir les fils de l'électricité et du téléphone. Une deuxième borne à incendie a été installée et le diamètre du tuyau amenant l'eau à l'ancienne augmenté. Cette tranchée a été creusée dans le domaine public. Un bassin de rétention des eaux de pluie sera aménagé au centre du village.

Cela nécessite des travaux importants. Les intempéries n'ont pas trop freiné le bon déroulement des travaux.

COMMENT S'EFFECTUE LE FINANCEMENT DE CES TRAVAUX ?

Cette opération a été envisagée et finalisée dans le cadre d'une opération d'ensemble. En effet, en partenariat avec le **Syndicat Départemental d'Énergies de La Haute-Loire**, Maître d'Ouvrage de ce Projet, la Commune en a profité pour accompagner la volonté du **Syndicat d'Électrification** de supprimer les fils nus servant à l'alimentation électrique. Cet enfouissement est pris en charge en totalité par le **Syndicat Départemental d'Énergies**. En revanche, la Commune a souhaité procéder également

à l'enfouissement des lignes téléphoniques, parfaire la **Défense Incendie** de ce Village accueillant de plus en plus de monde, tout en améliorant le délicat problème des **Eaux Pluviales**, à la fois de ruissellement et de surface, tout en préservant la capacité de notre Unité d'Épuration de Jourdy. Le **Syndicat des Eaux de la Semène** participe également, quant à lui, au renforcement de l'**Adduction d'Eau Potable** et en profite pour installer son réseau dans le domaine public communal.

LE BUDGET :

Dépense :

- **Tranche Ferme 1** : Réseaux de Bonnefont et Assainissement d'une partie de Jourdy : **57 457 €uros Hors Taxes.**
- **Tranche Conditionnelle 2** : Enfouissement des réseaux du cœur du Village : **71 238 €uros Hors Taxes.**

Recette :

- **9 600 €uros** du Conseil Départemental de La Haute-Loire.
- **59 500 €uros** de droits de branchements.



Tranchée et conduits

2 - Travaux à la Cure

Le départ du curé Mounier a offert à la Commune l'occasion de «rafraîchir» et de rendre fonctionnel le bloc sanitaire de l'appartement qu'occupe, depuis décembre, son remplaçant, Bernard Guérin.

TRAVAUX À VENIR

Réfection de la toiture de la Chapelle Saint-Julien-la-Tourette (Laval)

Ces travaux répondent à une urgence: la toiture menace de s'effondrer et au souci que nous avons de préserver et mettre en valeur le patrimoine commun(al).

Nous avons en novembre dernier, au prix de nombreuses difficultés, obtenu l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (le bâtiment est classé Monument Historique) et l'autorisation de la Préfecture pour réaliser les travaux. Nous souhaitons les effectuer l'été prochain. C'est une entreprise locale qui s'en chargera sous le contrôle d'un Architecte du Patrimoine.

Comme le chemin d'accès depuis Laval jusqu'à la Chapelle n'est pas utilisable par les véhicules, nous organiserons, pour le transport du matériel d'échafaudage et des matériaux de construction (poutres, tuiles) «une chaîne humaine». Les jeunes des chantiers Concordia y seront mais les Sanpalous disponibles qui souhaiteraient s'associer à ce travail d'esprit communautaire et de chantier solidaire seront les bienvenus. Vous serez informés quand la date en sera arrêtée.



Toiture de la Chapelle

Ces travaux sont estimés à **64.998 €uros** Hors taxes. Nous devrions bénéficier d'une subvention sur Fonds européens au titre du dispositif « Valorisation des richesses naturelles et patrimoniales ». Notre demande est en cours d'examen.

Une **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** de 16.250 €uros a été obtenue en 2016.

Une **Souscription Publique** avec le concours de la **Fondation du Patrimoine** va être lancée.

Les Travaux dans la Montée de Bartou

Le projet se situe à deux niveaux: dans le sol, connecter une partie des **Eaux Usées du Bourg** pour les emmener dans la descente de Bartou et reprendre dans sa totalité la conduite d'**Eau Potable**; en surface, refaire le revêtement de la chaussée et aménager les trottoirs.

Ces travaux seront menés avec le **Syndicat des Eaux de la Semène**. Ils sont prévus pour 2017 et doivent précéder les travaux réalisés dans la Rue Centrale. La date de début des travaux n'est pas fixée à ce jour, parce que, d'une part, la Commune attend un **Arrêté** de subvention (sans lequel les travaux ne peuvent commencer) et que, d'autre part, le **Syndicat des Eaux** n'a pas encore fait connaître son planning de travaux. C'est le **Département**, responsable des routes départementales, qui prendra en charge le coût de réfection de la chaussée (portion de la départementale 45). Le **Syndicat des Eaux** celui de la conduite de l'**Eau Potable**.

La vie municipale

TRAVAUX À VENIR

L'aménagement du centre bourg

1

Le coût

A ce jour, nous ne connaissons que le montant des honoraires de l'étude confiée au collectif d'architectes/urbanistes VIRAGE associé à Infrastructure Conseil Coordination Ingénierie. Il est, en effet, trop tôt, pour savoir combien coûteront les premiers travaux à réaliser: ceux de captage et d'enfouissement des eaux de pluie, des Eaux Usées, des réseaux et des travaux qui suivront: ceux d'aménagement des surfaces.

Cela étant, ces travaux se feront par étapes et il sera sollicité toutes les aides financières publiques prévues pour un tel projet (Europe, Région, Département, Communauté de Communes). Il n'est, en tout cas, au stade actuel, pas envisagé d'augmenter les impôts locaux. Et s'il s'avérait indispensable de le faire, ce serait parce que les autorités qui contrôlent la gestion que la municipalité fait de l'argent public (Préfecture, Sous-Préfecture, Centre des Impôts) nous recommandent de le faire et avec une augmentation légère, qui ne risque pas de réduire le budget des contribuables.

De toute façon, à notre connaissance, rares sont les habitants qui ne conviennent pas qu'il est devenu indispensable de réguler la circulation des véhicules, de gérer de façon plus stricte le stationnement et, par là, de sécuriser les déplacements des piétons dans le Bourg, et qui donc estiment que ces travaux sont des dépenses superflues.

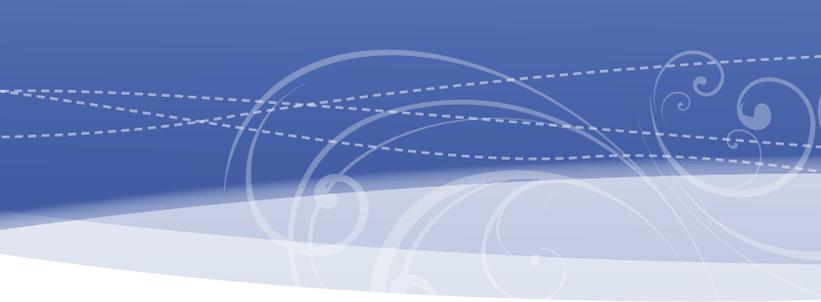
2

Le bilan actuel des réflexions et les actions envisagées

Les Architectes choisis par la Commune sont, comme prévu, venus à deux reprises dans notre Bourg: les 3 et 4 décembre 2016 et le 19 janvier 2017. D'une part, pour observer les lieux et analyser les façons dont les Sanpalous les utilisent. D'autre part, pour échanger avec les utilisateurs de ces espaces publics (résidents, riverains, commerçants, usagers des commerces et des services): connaître leurs attentes, leurs appréhensions, leurs recommandations et leurs suggestions. Ils ont privilégié et géré eux-mêmes deux procédés d'échange avec la population: l'entretien individuel ou en petit groupe, dans le local Fayard/Convers, et la réunion publique, à la Médiathèque. *C'était la phase de diagnostic.*

Voici ce qu'ils ont constaté. L'enrobé est partout, encourageant le recours à la voiture pour les déplacements même les plus courts; le bitume arrive jusqu'au pied des maisons empêchant une nette différenciation entre l'espace privé (le chez soi) et l'espace public. Dans cet espace saturé de véhicules en stationnement, la circulation des véhicules manque de fluidité et les déplacements des piétons sont inconfortables voire risqués, particulièrement dans la Rue Centrale. Les bars et le restaurant n'ont pas la place pour aménager des terrasses extérieures. Alors que les parkings à proximité immédiate du centre bourg ne manquent pas! Par ailleurs, l'Espace Public est fragmenté et manque d'unité (bordures, panneaux, jardinières, suspentes, plots...). La grande diversité des matériaux utilisés (goudron, pierre, métal, plastique...) en brouille la lecture et l'homogénéité. Peu d'arbres et une végétation poussant essentiellement en pots, en bacs suspendus. Peu de bancs (...).

Ces constats et ces échanges ont donné naissance à des ébauches, à des esquisses de scénarios d'aménagement montrées au public présent sous forme de schémas, lors de la deuxième résidence. *C'était la phase d'esquisse des premiers scénarios réalisables.*



3

Le planning des actions à venir

Les **Architectes**, pendant les quatre ou cinq mois à venir, vont travailler sur ces bases et proposer des plans. Une estimation du coût des travaux sera effectuée. *Ce sera la phase de conception de l'Avant Projet Sommaire.* Cet **Avant Projet** sera étudié, discuté, amendé par les élus. Il correspondra aux attentes et souhaits de la population venue s'exprimer. Le plan d'aménagement retenu sera celui qui aura suscité le plus d'adhésion (ou le moins de réticences) de la part de la population ayant donné son avis.

Puis, les architectes proposeront un **Avant Projet Définitif** qui servira de Cahier des Charges pour recruter les entreprises qui réaliseront les travaux. Il comportera les plans des aménagements retenus et un chiffrage du coût des travaux à réaliser.

Les entreprises consultées puis les offres retenues, les travaux de sous-sol (captages, enfouissements) pourront alors débuter. Le sol se tassera et pourra recevoir les revêtements prévus. Le plus vraisemblable est que ces travaux ne se réalisent qu'en 2018.



Nota Bene

1 - Ces premières étapes ont été conduites par les **Architectes** sans intervention, sans intrusion des élus, de façon à ce qu'ils travaillent à partir des attentes et recommandations de celles et ceux qui ont bien voulu s'exprimer et souhaité le faire.

2 - La communication pour solliciter cette participation de la population aux premières phases du Projet a été faite par les voies habituelles: presse locale, Site Internet de la Mairie, bandeau lumineux de la Médiathèque, affiches et affichettes collées dans les lieux publics.

3 - Vous avez compris que nous ne sommes qu'au prémice de ce Projet d'Aménagement, que nous ne pouvons, à ce jour, vous dire en quoi, précisément, consisteront les aménagements retenus et que, de toute façon, les mises en œuvre ultérieures pourront évoluer en fonction des financements obtenus et de vos suggestions.



MDC Christopher CARETTE
Maçonnerie Générale
 Démolition - Rénovation - Joints de pierre

Devis gratuit et rapide • N'applique pas la TVA (article 29310)

Chemin du Vourze - 43620 Saint Pal de Mons
06 67 21 20 10 - 04 71 56 13 53
 mdc.maconnerie.demolition@sfr.fr

Siret : 53254684300014

La vie municipale

GESTION PUBLIQUE

Un nouveau Véhicule pour les Services Techniques

Le choix a été fait de doter nos Services Techniques d'un nouvel engin motorisé, leur permettant d'élargir leur champ d'intervention (deux voire trois équipes travaillant en même temps sur des chantiers distincts).

Une délibération a été prise en séance de Conseil municipal, le 12 janvier dernier, sur l'intérêt de cet investissement.

Il s'agit d'un véhicule neuf, de fabrication MERCEDES, modèle UNIMOG, d'un montant de 89.300 €, destiné à remplacer l'IVECO blanc, à bout de souffle et nécessitant des frais d'entretien trop importants.

D'autres raisons ont conduit à ce choix : c'est un Véhicule Tout Terrain, polyvalent, à savoir pouvant servir de chasse-neige, de saleuse, d'épareuse, de balayeuse, équipé d'une benne « empirol » (qui se soulève, glisse et se pose au sol).



Le choix s'est porté sur ce type de véhicule après enquête auprès des Mairies qui le recommandaient pour sa robustesse et sa souplesse

d'utilisation. Une demande de subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 25.000€ a été déposée.

Dépenses engagées pour le renouvellement d'une partie du « parc informatique »

Certains ordinateurs, à la Mairie comme à la Médiathèque, en service depuis une dizaine d'années, désuets et vétustes donc, ont été remplacés. La société ERENET, choisie à l'issue d'un appel d'offres, a livré et installé le matériel. Le montant des achats pour la Mairie s'élève à 1.497,36 €uros H.T. ; à la Médiathèque où sept

ordinateurs ont été remplacés et des liseuses et tablettes mises à disposition, pour un montant de 10.417,50 €uros H.T.

Une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne de 2.111 €uros a été obtenue en 2014»





FÊTES ET ANIMATIONS MUNICIPALES

Les expositions et animations à la Médiathèque

L'expo préparée par Jean-François Convers et agencée par le personnel de la médiathèque rappelait, au moyen, d'une part, de reproductions de cartes postales et de photos prêtées par la population et, d'autre part, de textes explicatifs, la physionomie du bourg et les métiers qui y étaient exercés des années 1920 aux années 1980. (Voir Chapitre Patrimoine, page 33). Deux soirées complémentaires avaient été programmées.



Causerie DÉFILÉS ET PROCESSIONS

Le 28 octobre, Jean-François Convers faisait revivre les défilés de la Vogue et les processions du Jeudi-Saint, des Rogations et de la Fête-Dieu de la première moitié du XX^e siècle.

< Causerie Processions, défilés

Causerie LES BISTROTS

Le 18 novembre, Daniel Durand présentait l'histoire des bistrots du bourg et évoquait leur rôle social au siècle passé.



Soirée-bistrots, le public



Soirée-bistrots, l'animateur et la présentatrice

La vie municipale

FÊTES ET ANIMATIONS MUNICIPALES

La Vogue



Les bébés



Les 10 ans



Les 18 ans



Les 20 ans



Les 30 ans



Les 40 ans



Les 50 ans



Les Machicoulis



Les 60 ans



Les 70 ans

Les 80 ans



Spectacle du dimanche

La vie municipale

FÊTES ET ANIMATIONS MUNICIPALES

Marché de Noël



Ah, le petit vin chaud



Du bois, du tissu, des idées.



Le couple ami des oiseaux



De l'autruche, pourquoi pas !



Les classards
mettent
l'ambiance



Il n' y a que l'embaras du choix



Les lutins du père Noël



Trouvé ! Patrick !



On fête l'arrivée du Père Noël à la salle de vote !



Prêts à nous réjouir le palais !



Toute une faune en métal.

La vie municipale

DÉMARCHES AVEC LA MAIRIE

La demande de Permis de Construire

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DEMANDES

La Déclaration Préalable

Pour les aménagements ou les constructions non soumis à Permis de Construite.

Depuis 2011, les demandeurs ont le choix entre 3 types de formulaires de Déclaration Préalable suivant la nature de leurs travaux :

- 🏠 réalisation de constructions et travaux non soumis à Permis de Construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes,
- 🏠 lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager, constructions, travaux...
- 🏠 installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions.

Le Permis de Construire pour une maison individuelle

Pour les projets de construction d'une maison individuelle d'habitation et ses annexes ou pour tous travaux sur une maison individuelle existante.

DÉFINITIONS UTILES

La surface de plancher

(Article R.112-2 du Code de l'Urbanisme)

La surface de plancher est égale à la somme des surface de planchers de chaque niveau clos et couvert, sous une hauteur de plafond supérieure à 1.80 m, calculée au nu intérieur des façades, après déduction des embrasures de portes, fenêtres, des vides et trémies, des aires de stationnement, des combles non aménageables ainsi que pour les immeubles collectifs, des locaux techniques, caves, celliers.

L'emprise au sol

(Article R.420-1 du Code de l'Urbanisme)

Projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Les ornements tels que les éléments de modénature (moulure, par exemple) et les marquises en sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements.

QUELLE AUTORISATION ? POUR QUELS TRAVAUX ?

	SURFACE	TYPE
CONSTRUCTION NEUVE	Jusqu'à 5 m ² et hauteur ≤ 12 m	Aucune
	Entre 5 m ² et 20 m ² quelle que soit la hauteur	Déclaration Préalable
	Entre 5 m ² et 20 m ² et hauteur >12 m en secteur protégé	Permis de Construire
	Plus de 20 m ²	Permis de Construire
CONSTRUCTIONS ne créant pas de surface de plancher	Moins de 12 m de hauteur	Aucune
	> 12 m de hauteur	Déclaration Préalable



TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES

	CARACTÉRISTIQUES	TYPE
Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant	Ravalement de façade en droit commun	Aucune
	Ravalement de façade en secteurs et espaces protégés, champ visibilité monument historique, périmètres délimités au Plan Local d'Urbanisme ou instaurés par délibération du conseil municipal (ou un organe délibérant Établissement Public de Coopération Intercommunale compétent en Plan Local d'Urbanisme)	Déclaration Préalable
	Modification des abords	Aucune
	Travaux d'entretien, réparations ordinaires. Modifications de toitures (tuiles, Vélux, châssis, panneaux photovoltaïques)	Déclaration Préalable
Travaux sur construction existante ayant pour effet de créer une surface de plancher et une emprise au sol en zone U	Moins de 20 m ²	Déclaration Préalable
	Entre 20m ² et 40m ² et surface totale de plancher ≤170m ²	Déclaration Préalable
	Entre 20m ² et 40m ² et surface totale de plancher >170m ²	Permis de Construire (cas de recours obligatoire à architecte)
Travaux sur construction existante ayant pour effet de créer une surface de plancher et une emprise au sol hors zone U	Moins de 20 m ²	Déclaration Préalable
	Au-delà de 20m ²	Permis de Construire
Changement de destination d'un bâtiment existant, entre les différentes destinations définies (habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole, entrepôt)	Pas de travaux ou travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade	Déclaration Préalable
	Travaux modifiant les structures porteuses ou la façade	Permis de Construire

04 71 75 04 33
 E-mail : stpalauto@orange.fr
www.saintpalauto.com

Saint-Pal' Auto
 VENTE DE VÉHICULES OCCASIONS ET NEUFS
 GARANTIE - REPRISE - ACHAT



Gérant : Bernard VACHER
 Zone Industrielle / Les Pins
 43 620 Saint-Pal-de-Mons

MEUBLES CORNILLON
Artisan Fabricant



- MEUBLES TOUS STYLES
- CUISINES
- SALLE DE BAINS

Atelier - Expo :
 Pl. Hôtel de Ville - S^{TE}-SIGOLÈNE
04 71 66 63 05

Infos utiles

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Cette année 2016, le service du Syndicat a continué ses contrôles des installations d'Assainissement Non Collectif. Au comité syndical du 28 septembre 2016, il a été proposé d'effectuer les contrôles 2017 sur les secteurs suivants : **Terrières, Lachamp.**

Civisme et divagation des animaux

Depuis plusieurs semaines, la commune de Saint-Pal-de-Mons se trouve confrontée à la problématique des animaux en errance ou en divagation.

Ce fait concerne davantage les chats et les chiens, tant dans le centre bourg que dans les différents hameaux.

Est considéré comme en état de divagation tout chien ou chat qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien ou chat abandonné livré à son seul instinct.

La divagation des animaux entraîne des nuisances multiples : poubelles éventrées, aboiements, insécurité face aux possibles attaques, risques sanitaires ; et va à l'encontre des principes de la protection animale.

Au titre de son pouvoir de police générale qu'il détient en vertu de l'article L.2212-2 du Code Général des collectivités territoriales, le maire est habilité à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Pour éviter l'intervention de la Mairie ou de la gendarmerie qui pourrait entraîner des contraventions sous le coup du Code Pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal, nous faisons appel au civisme des propriétaires notamment de chiens et chats, afin de mettre fin à ce phénomène.



CONSEILS PRATIQUES

Se protéger :

Un animal errant représente un risque potentiel. Il convient alors d'adopter le comportement adéquat et de ne pas se mettre en danger.

Contacteur la fourrière :

Si vous trouvez un chien/chat errant la loi vous impose de le confier à la fourrière de votre département qui, seule, est habilitée à centraliser les perdus-trouvés.

► Le refuge de Saint-Pal-de-Mons (lieu-dit la troupe):
04-71-66-48-92

► SPA de la Haute-Loire (Z.A Plaine de Bleu,
43000 Pognon) :04-71-02-65-50

Attention toutefois, les refuges ne prennent pas les animaux trouvés sur la voie publique : que les abandonnés.

Le faire identifier :

Si vous venez de trouver un chien/chat, vous pouvez procéder à son identification chez un vétérinaire gratuitement. Cela permettra de voir si l'animal est porteur d'une puce électronique ou d'un tatouage, afin de retrouver les coordonnées de ses maîtres.

Alerter la mairie ou la police municipale :

Il est possible d'alerter la Mairie de la commune où vous avez trouvé le chien/chat ou pour signaler la localisation d'un animal dangereux en errance

Le Petit Bangkok

Ce service ambulant de restauration a ouvert ses portes au mois de décembre 2016.

Il s'installe les mardis et mercredis, de 17 à 20h30, sur le parking des Services Techniques; les dimanches, sur la Place de l'Église, de 9 à 13 heures.



Il offre à ses clients des **Entrées** :

- Beignets de crevettes : 1 €/pièce
- Nems au porc : 1 €/pièce
- Samossas au bœuf : 1 €/pièce
- Ravioles porc ou poulet : 0,50 €/pièce
Pour 10 achetés, 1 gratuit

Des **Plats** :

- Nouilles tradition d'Asie: 5€
- Nouilles légumes : 5€
- Riz thaï : 5€

Sur commande, **Rouleau de printemps** : 1,50€ / pièce

06 81 70 72 42

S.A.R.L.



ROUSSET TP



**Travaux Publics & Forestiers - Démolition
Espaces Verts - Assainissement
Adduction d'eau - VRD**

Les Tavas - 43400 Le Chambon-sur-Lignon

Tél. **04 71 59 26 44** - Port. **06 23 20 68 43**

Fax **04 71 59 29 91**

Email : j.claude.rousset@gmail.com

Le Très Haut Débit

Le Très Haut Débit (THD) (moyen d'accéder à internet et d'y circuler beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui)

La fibre optique (destinée à remplacer les fils du téléphone classique par lesquels passe actuellement l'ADSL qui alimente nos ordinateurs et nos TV) a été installée en novembre 2016 dans 3 secteurs de Saint Pal de Mons. C'est une deuxième étape qui suivait l'installation des armoires et des gaines au printemps 2016. Cette fois, la fibre a été installée et ne manque qu'une dernière étape : celle où vous devrez faire le choix de rester avec l'ADSL ou la ligne de téléphone classique ou bien opter pour la fibre optique. Les différents prestataires de ce service (Orange, SFR...) vous contacteront prochainement pour savoir si vous êtes décidés à souscrire un abonnement pour utiliser le THD. Ce n'est pas la Mairie mais la Région qui finance et pilote cette opération. Les 3 secteurs de Saint Pal concernés à ce jour, déterminés par le financeur, sont le Bourg, Lichemialle et la Zone Industrielle. Le reste du territoire de Saint Pal garde, pour le moment et pour un temps indéterminé, l'accès à internet actuel.

Infos utiles

Meublé de tourisme «La Maison de Limonadier»

La maison du Limonadier est le résultat de la rénovation d'une dépendance de notre maison.

Nous l'avons nommée ainsi car, à l'époque, elle servait d'entrepôt à un négociant, fabricant d'eau, de limonade, de vins, et de spiritueux.

Le logement se compose:

- au rez de chaussée d'une pièce à vivre avec cuisine (25m²),
- à l'étage de 2 chambres de 20 m² chacune, WC, salle de bain.

Vous pourrez également profiter de la terrasse.

La maison du limonadier est parfaite pour les familles (avec ou sans enfants).

Sa situation vous permettra de découvrir la partie Est du département de la Haute Loire et de profiter à proximité d'une multitude d'activités selon vos goûts.

Vous pouvez nous retrouver sur facebook:
<https://www.facebook.com/aulimonadier/>
ou via le site <http://lelimonadier.fr/> »



Capacité d'accueil 6 personnes

40€ la nuit pour 2 personnes
(10€ par personne supplémentaire et par nuit)



Que faire des plastiques d'emballage ?

Je parle du film plastique souple, celui qui s'étire sans se déchirer, celui qui entoure les packs de bouteilles d'eau, de lait, de papier de toilette... les journaux et magazines... un appareil électroménager à l'achat, les matériaux placés sur palettes. Et que l'on ne peut mettre dans les poubelles à couvercle jaune.

La Commune de Saint Pal a trouvé une réponse écologique et économique à cette question, pour s'en débarrasser sans contribuer à augmenter la pollution et en faisant, de surcroît, un geste utile, elle les dépose dans un grand sac poubelle. Ce sac poubelle (en plastique souple bien sûr!) et son contenu seront ramassés et emportés pour y être recyclés (régénérés) sur le plateau (Chavanon

ou/et Les Taillas). Ils redeviendront des sacs qui vous serviront à emballer vos déchets.

Deux lieux de dépôt sont actuellement en service : la Mairie, les deux Écoles et la Médiathèque. Venez voir le dispositif tout simple et vous persuader que se débarrasser de cette sorte de plastiques n'est plus désormais un casse tête insoluble !



Rendez-vous à ne pas manquer

Intervillages

Le Comité des Fêtes organise une nouvelle édition d'**Intervillages**, sous chapiteau et au Gymnase, le dimanche 9 juillet 2017.

Les différents jeux, les épreuves multiples feront s'affronter les compétiteurs du Bourg (renforcés par ceux de quelques Villages proches) et ceux des Villages plus éloignés. Les duels se feront dans le meilleur esprit sportif et dans une ambiance de détente et de gaieté.

Si vous ne voulez pas y participer comme acteurs, venez au moins assister aux « exploits » de vos copains, copines, parents, enfants et passer un bon moment marqué d'éclats de rire.



AVIS aux personnes intéressées

Il existe à Saint Pal, derrière les HLM de Pontonnet, un jardin entretenu auparavant par une association. Il est désormais en friche, une nouvelle association voudrait-elle le remettre en état ?



Marché aux Paniers du Velay

L'association « Brin d'Osier » et la commune de Saint Pal de Mons proposent leur 8^e édition du **Marché aux Paniers du Velay**, les 7 et 8 octobre 2017.

Celui-ci se tiendra au cœur du village de Saint Pal où une trentaine de vanniers investiront différents lieux que le public pourra découvrir grâce à un circuit. Les vanniers feront démonstration de leur savoir-faire et de leur créativité.

De plus, cette année, la vannerie artistique et créative sera mise à l'honneur avec une exposition de qualité sur le thème de la Mer.

N.B. Qui d'entre vous (individu, couple, famille) pourrait loger un ou deux des vanniers pour les nuits des 6 et 7 octobre 2017 ?
Donnez, s'il vous plaît, votre réponse en Mairie.

Nos entreprises

Créa-couture Christelle Chapuis

D'une passion j'en ai fait mon métier ! Situé au Bouchat à Saint Pal, l'atelier est ouvert au public depuis bientôt 5 ans ; 6 jours sur 7 !

Depuis son ouverture, j'essaie de diversifier mes activités et de vous proposer toujours plus de nouveautés. En effet, j'effectue vos retouches en tous genres : ourlets, changement fermetures à glissières, créations rideaux, coussins, et aussi vos vêtements sur mesure.

Je réalise également de nombreuses créations uniques ou en très petites séries. Mes « créas » favorites sont les chapeaux : chapeaux d'été, d'hiver, pour adultes, pour enfants. Ainsi, chaque année, je me perfectionne en faisant des formations au Musée du Chapeaux à Chazelles-sur-Lyon, pour apprendre de nouvelles techniques.

Je confectionne aussi des articles pour les bébés : bavoirs, sortie de bains, turbulettes, mais aussi des troussees pour

ranger les crayons, troussees de voyages, de maquillage etc., etc.,...

Afin de répondre plus précisément à un certain nombre de demandes, il y a deux ans, j'ai investi dans de nouvelles machines, une machine à coudre double entraînement, qui permet de travailler les matériaux très épais ; une surjeteuse pour travailler la maille et les textiles souples et une brodeuse pour personnaliser les vêtements, les accessoires.

Je propose également un large choix de mercerie : fils, boutons, rubans, fermetures ...

Et enfin, depuis 2 ans maintenant, je propose également des ateliers de couture qui sont ouverts à toutes les personnes désirant apprendre ou se perfectionner en couture. Il suffit d'avoir une machine à coudre et l'envie de coudre ! Ces ateliers s'adressent aux adultes mais également aux enfants à partir de 10 ans. Je propose également des stages au cours des vacances scolaires.

Le « bouche à oreille » faisant son travail, je vois arriver chaque mois de nouveaux clients.



Ils sont divers : des particuliers bien évidemment, mais également de nombreux professionnels tels que la mairie, les restaurants Convers et les Feuillantines pour des travaux de décorations, mais également des industriels tels que l'entreprise Mondon, l'entreprise Barbier pour des travaux bien particuliers et un grand nombre d'artisans pour des retouches sur leurs vêtements professionnels.

La fidélité de ces clients permet à ma petite entreprise de croître de jour en jour. Je vous en remercie !

Christelle CHAPUIS





Garage Ayme

C'est en 2010 que la société AYME ET FILS rachète l'entreprise de M. Drevet (Drevet Pneus).

AYME ET FILS est une entreprise centenaire et familiale créée en 1892, basée à Carpentras. Elle réunit une centaine d'agences, sous l'enseigne COTE ROUTE, en France, dont une est basée à Saint Pal de Mons, dans la Zone Industrielle de Courtanne 2.

Nous sommes spécialisés dans le pneumatique tourisme, 4x4, utilitaire, poids-lourds, manutention, autocars, agricole, travaux publics, forestiers.

Nous offrons à nos clients particuliers tous les avantages d'un centre auto et d'un garage dans un même lieu : le

choix, la transparence, et les prix d'un réseau national, le professionnalisme, le service personnalisé et la chaleur d'un commerce de proximité.

Concernant nos clients professionnels désireux d'entretenir leurs véhicules et de suivre leur parc de pneumatiques, nous leur offrons une assistance en matière de gestion de parc comme dans le domaine purement technique. Côté Comités d'Entreprises, nous pouvons faire bénéficier vos salariés chaque jour de remises sur les pièces et la main d'œuvre.

L'équipe de SAINT PAL DE MONS est à votre service! Gérard et Jérôme sont à l'atelier tourisme / industriel et Clément est responsable de l'agence.

Tous les trois natifs ou de souche altiligérienne, nous connaissons les difficultés rencontrées par nos clients en terme de terrain ou de temps. Nous proposons donc un service adapté à ces besoins.

L'ensemble de l'équipe sera ravie de vous accueillir du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 8h à 12h.



ZI Courtanne - ST PAL DE MONS
04 71 66 15 28
www.coteroute.fr



Nos entreprises

NOS AGRICULTEURS

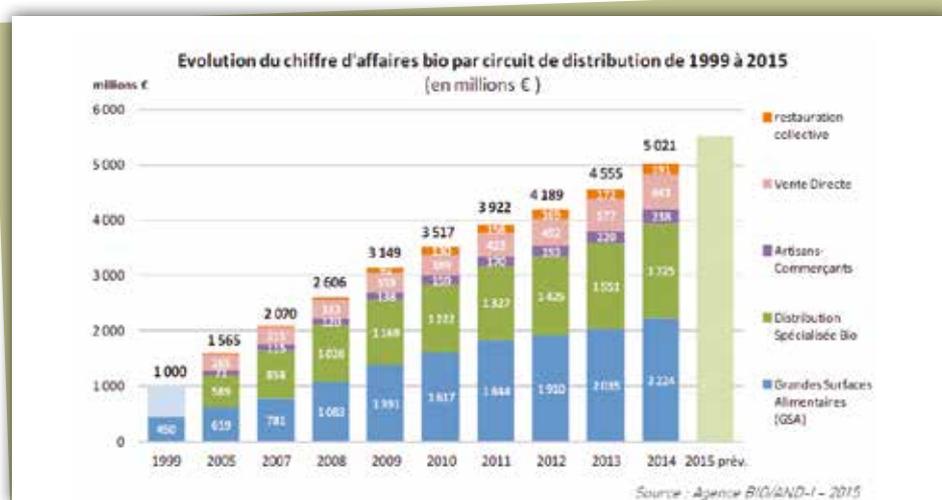
L'agriculture bio

Le nombre de conversions explose en Haute-Loire

L'agriculture biologique connaît un développement important en lien avec un marché en croissance forte.

La filière bio française a doublé son chiffre d'affaires depuis 2008 pour atteindre 6,9 milliards d'euros en 2016, soit 3% du marché alimentaire. Fin 2016 le nombre d'exploitations en agriculture biologique dépassera les 31 000, ce sera 7% des exploitations nationales. En Haute-Loire où les modes de production sont souvent peu intensifs, la conversion à l'agrobiologie peut constituer une opportunité pour certaines exploitations.

Se placer sur un marché en croissance



Avec plus de 10% de croissance en 2015, le marché des produits bio poursuit son expansion depuis 15 ans. Toutes les filières sont concernées : lait, viandes, grandes cultures, œufs,

En Haute Loire, les producteurs ont déjà répondu en nombre. 2015 a connu une première vague de conversion avec 35 nouveaux engagements portant le nombre d'exploitations bio à 331. Au premier semestre 2016 l'agence bio a enregistré 84 nouvelles notifications, portant le nombre d'exploitations biologiques à plus de 400 sur le département. Il faut quand même préciser que, si le marché du bio se développe, il ne pourra pas se substituer aux modes de production conventionnels qui permettent de répondre à la demande de masse à un prix réduit pour le consommateur.



ZA Courtanne - La Charatte
43620 St Pal de Mons
Tél. 04 71 75 60 00 - Fax. 04 71 66 18 38
contact@sigoplast.com
www.sigoplast.com



Chanavat Enrobés

Enrobés, aménagements extérieurs, TP, etc...

20, Rue Flachères 43600 Sainte Sigolène
Tél/fax 04 71 66 46 30 • Port 06 89 26 33 33
www.enrobe-amenagement.fr

Le lait bio, une opportunité pour notre secteur

La demande croissante en lait de consommation bio incite les transformateurs à renforcer le volume de leur collecte. Sur les communes de notre secteur la coopérative Sodiaal (marques Candia, Yoplait...) collecte la majorité des exploitations et depuis deux ans elle incite ses producteurs à se lancer en agriculture biologique. Sodiaal dispose depuis de nombreuses années d'un noyau de producteurs sur le massif du Pilat et la proximité de nos communes constitue une réelle opportunité pour renforcer la collecte. Sur le Mézenc la laiterie Gérentes vient également de démarrer la conversion d'une partie de ses producteurs et proposera bientôt des produits AB.

Deux ans de conversion avant de livrer du lait bio

La période de conversion à l'agriculture biologique est de deux ans en production laitière. Pendant ces deux années le lait sera commercialisé en circuit conventionnel, le producteur

ne pourra bénéficier du prix bio qu'au terme de cette période de conversion. Un organisme certificateur spécialisé passe tous les ans dans les exploitations engagées pour vérifier le respect du cahier des charges. Le cahier des charges interdit l'utilisation des engrais chimiques, des produits phytosanitaires et des aliments du bétail non certifiés bio. Les rendements des cultures sont réduits et, en général, la production laitière diminue. Par exemple une parcelle en agriculture conventionnelle produit 5 tonnes de blé par hectare, après passage en bio le rendement sera de l'ordre de 3 tonnes.

La compensation au niveau du prix du lait permet aux éleveurs de maintenir, voire d'accroître leur revenu. En 2016 alors que le prix du lait payé aux producteurs de lait conventionnel était de 29 cts le litre, les producteurs bio ont perçu un prix de l'ordre de 45 cts.

La commune de Saint-Pal-de-Mons n'est pas en reste en ce qui concerne l'agriculture biologique, puisque sur la douzaine d'exploitations professionnelles que compte la commune trois sont désormais certifiées bio.

Patrice Mounier



Troupeau de laitières



Fauvet Paul

PLÂTRERIE - PEINTURE

mais également ...

LOCATION de nacelle 16 mètres



Le Bois de la Garde - 43600 Ste Sigolène
04 71 66 14 93 - 06 71 00 58 30 paul.fauvet@orange.fr



AEP GROUP

Z.A. Les Pins - 43620 Saint Pal De Mons

04 71 66 69 83 Fax 04 71 66 69 84
aep@aep-group.com

Ecoles, crèches

À l'école Saint-Joseph

Après la pause des vacances de Noël nous sommes prêts pour le deuxième trimestre. Mais revenons quelques instants sur les événements marquants de ce début d'année scolaire.

📎 Dans le cadre d'un Projet DETR, deux classes ont été équipées de **TBI tactile**. Nous avons rangé les craies. Quel plaisir pour les enfants d'avoir la possibilité de déplacer les objets, les images, d'écrire avec tout simplement le doigt. L'ensemble des classes primaires est aujourd'hui équipé de tableaux numériques.

📎 Fin septembre, l'ensemble des enfants de l'école, en collaboration avec la Mairie et avec l'aide de parents, ont **nettoyé la nature** en collectant papiers et déchets dans différents lieux du village. Sur cette même période, les Maternelles ont travaillé sur la semaine du Goût. La classe de PS s'est rendue à la Boulangerie Moulin pour

découvrir les secrets de la fabrication du pain. Nos petits mitrons ont excellé dans l'art de façonner les marguerites! Les MS et GS sont restés à l'école pour accueillir le Chef du restaurant « Les Feuillantines ». Monsieur Marcoux est arrivé les bras chargés de trésors. Les enfants ont ainsi pu découvrir légumes anciens et fruits exotiques. Notre Projet « Éco-école » prend forme doucement mais sûrement.

📎 Le 13 novembre : **Commémoration**. C'est une cérémonie pleine d'émotion où les enfants répondent présents. Cette année, les colombes n'ont pas voulu s'envoler. Mais rassurez-vous, nous les avons retrouvées et elles coulent des jours heureux en attendant le printemps chez Nadine.

📎 Samedi 3 décembre, l'école était en effervescence, **Spectacle de Noël** oblige. Nos petits artistes ont été applaudis par bon nombre de spectateurs.

📎 Jeudi 15 décembre, nous avons eu la **visite de « Mères Noël »** avec des paniers remplis de papillotes. Quel délice !

📎 Cette année, les CP et CE1 ont répondu à l'invitation du **Club des aînés** pour une petite représentation lors de leur **Repas de Noël**. Merci pour leur accueil. Les enfants ont été ravis de danser devant les papys, mamies. Les filles avaient même remis leurs tenues pailletées pour l'événement. Les plus grands se sont rendus à la Maison de Retraite pour fêter Noël.

📎 Vendredi 16 décembre, le Père Guérin nous attendait à l'église pour une petite **célébration de Noël**. Joie, partage, recueillement étaient au rendez-vous. Pour vivre Noël et penser aux plus démunis, nous avons organisé, en partenariat avec le Réseau « Esprit d'Avenir » une collecte de jouets au profit des Restos du Coeur.

Je m'arrête ici, nous avons un voyage pédagogique en Haute-Savoie à préparer, un bal, un CD et... On vous dira tout la prochaine fois.



Meilleurs Voeux 2017



À l'école de Lichemialle

Depuis la rentrée, 111 enfants se rendent à l'école publique de Lichemialle tous les matins.

Les enseignantes ont programmé de nombreux projets basés sur l'ouverture sur le monde. Deux classes sont inscrites à un projet artistique (une exposition artothèque a eu lieu en novembre : les enfants ont pu admirer des oeuvres d'art prêtées par des artistes pour l'occasion).

Les élèves de la MS au CE1 travaillent sur le thème des animaux en musique. Ils écrivent des chants, ils utilisent des instruments sous la direction de Mme Bouret. Mme Laisne initie les CE2 /CM1 et CM2 au chant choral basé sur la polyphonie.

Différents spectacles sont proposés cette année. Toute l'école s'est rendue au spectacle de Noël à Montfaucon. Les enfants de Maternelle jusqu'au CP se rendront en mars au spectacle animé par la troupe des 3 Chardons.



Découverte des instruments de musique avec Mme Habouzit



Les CP-CE1 dans la boulangerie Moulin

Des projets liés au cinéma ont été mis en place. Les GS sont inscrits « Au cinéma des petits » et se rendent à Sainte Sigolène pour visionner des films adaptés. Les CM travaillent sur le projet fédérateur « Le cinéma d'animation », ils écrivent des scripts pour ensuite faire une mise en scène. Toujours dans le domaine culturel, Marlène Spanu de la Médiathèque de Saint Pal de Mons vient à l'école pour animer des séances pour les Maternelles.

Les classes sont aussi inscrites au prix des Incorruptibles et au prix Caramel de St Romain-Lachalm.

L'ouverture sur le monde se traduit aussi par une visite de la boulangerie Moulin de Saint Pal. Les enfants de CP/CE1 ont travaillé sur le pain en classe et se sont rendus ensuite à la boulangerie.

De nombreux autres projets sont prévus tout au long de l'année.

La vie associative

Association culture et loisirs : saison 2016/2017

Le mercredi 28 septembre L'ASSOCIATION CULTURE et LOISIRS rassemblait adhérents et sympathisants, dans son local situé sous la médiathèque de Saint-Pal-de-Mons.

C'est autour d'un buffet et dans une ambiance chaleureuse, que la saison 2016/2017 a été présentée.

Cette année, beaucoup de monde va défilé dans le local de Culture et Loisirs sans forcément se croiser et cette réunion de rentrée a donc été l'occasion de se rencontrer, de faire connaissance et d'échanger.

Agnès BRUNETON (présidente) a insisté sur deux points : à Culture et Loisirs les projets se construisent et se réalisent collectivement et l'association reste ouverte à toute proposition permettant de faire vivre la Culture et de créer du lien.

Pour la saison 2016/2017, des activités ont lieu presque tous

les jours de la semaine : chant lyrique le lundi soir, groupe vocal « Les Pénélopes » le mardi soir, et le mercredi et samedi après-midi, cours de Couture adultes et enfants. Des ateliers d'Arts plastiques sont également proposés le mercredi après-midi pour les enfants (plâtre et modelage, dessin et peinture toute technique). Enfin, l'Atelier Musiques et Chansons des « Chateigneux » est ouvert chaque vendredi soir à partir de 20h.

Un stage de sculpture et modelage est proposé une fois par mois* et à partir de janvier, reprise des cours de peinture. Culture et Loisirs programme aussi des concerts, des expos et autres manifestations culturelles.



Pour info, bureau 2016/2017 :

Présidence :

Agnès BRUNETON

Trésorerie :

Marie-Christine HAMARD

Secrétariat :

Bernadette BADIOU



Atelier pré ados 2017

Renseignements

- Agnès Bruneton 04 71 75 05 11
- ou Mairie de Saint-Pal-de-Mons 04 71 61 01 51

* un samedi par mois de 10h à 15h, dans le local d'Arts plastiques de l'association, situé sous la médiathèque de Saint-Pal-de-Mons. Anie DUPUY vous fera découvrir les différentes techniques et matériaux : argile, grès, plâtre... Les œuvres réalisées sont cuites à haute température ce qui permet de les exposer en extérieur. TARIF : 20€ la journée + 14€ d'adhésion annuelle à Culture et Loisirs



Mieux connaître la Vigilante Gym

Elle est affiliée à la **Fédération Sportive et Culturelle de France**. Elle se compose d'un bureau de 11 membres (dont la Présidente est Monique Sabatier) qui se réunit tous les deux mois.



Jeunesses



Les garçons

Elle accueille des enfants de Saint-Pal-de-Mons et d'autres communes, proches ou assez éloignées, qui ne disposent ni de club ni de matériel ou qui apprécient l'ambiance familiale et chaleureuse de ce club. Son rôle est de faire découvrir la pratique de la gymnastique sportive féminine et masculine à tous les enfants dès l'âge de 6 ans. Les effectifs sont constituées des Poussines (6 à 9 ans), des Jeunesses (10 à 14 ans), des Aînées (à partir de 15 ans), des Garçons (à partir de 6 ans) et des Jugues (au nombre de 7, sans qui les compétitions seraient impossibles).

Les entraînements ont lieu, selon la catégorie d'âge,

le lundi, le mercredi ou le vendredi entre 18 et 20 heures et le samedi matin de 9 à 12 heures. Preuve que la pratique de la gym dans ce club est épanouissante sur le plan sportif et sur le plan humain, les moniteurs et monitrices sont, pour beaucoup, d'ancien(ne)s gymnastes du club et les Aîné(e)s s'efforcent de transmettre le goût de cette discipline aux plus jeunes. Certains juges sont, eux-mêmes, issus du club. Jugues comme entraîneurs suivent des formations.

Les gymnastes participent plusieurs fois par an à des compétitions interclubs et à des championnats régionaux.

Le samedi 17 décembre 2016, à Saint Pal, au Gymnase, c'est dans une compétition interne que se sont affrontées les gymnastes. Il convient de rappeler que les gymnastes de l'équipe Jeunesses ont été sacrées championnes d'Auvergne.

(Photos prises à l'occasion du concours interne du 17 décembre 2017)



Poussines

La vie associative

Téléthon du 8 octobre 2016

Cette manifestation a été organisée par un collectif d'associations intercommunales : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers actifs et retraités, la Société d'Histoire du canton et USE S'MELL.



Les participants

Pour cette première édition, ce fut une réussite. Elle a permis de rassembler 480 participants pour soutenir l'action nationale du TÉLÉTHON. Pour la randonnée de 7 ou 13 kms et le circuit de VTT, ont été comptabilisés au total 280 participants. Le repas, servi à partir de 19 heures, a réuni plus de 300 convives. Il a été animé par Monsieur Bernard NOTTELET, adjoint de la Mairie de Sainte-Sigolène.

De plus, la billetterie de la tombola a eu un vif succès.

Il convient d'adresser des remerciements à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour la mise à disposition de la caserne, à tous les pompiers

volontaires, actifs et retraités, qui ont tout mis en œuvre pour la réussite de cette manifestation, ainsi qu'aux bénévoles des associations de la Société d'Histoire et USE S'MELL.



Quelques uns des organisateurs



Les inscriptions

Nos ados

Le Club Ados «Odafun», une sacrée réussite

Voici 4 ans que le Club Ados a réouvert avec Chrystèle Faugier. Aujourd'hui, le club ados est composé de deux groupes : les 12-14 ans qui sont plus de 35 ados et un groupe 15-17 ans qui sont une quinzaine.

Ce club ados met la priorité sur l'ouverture aux autres, la prise d'autonomie et surtout l'apprentissage de la vie en groupe. Et tout cela passe par l'organisation d'actions imaginées et menées par les ados eux-mêmes.

Voici les projets réalisés et à venir des 12-14 ans. A leur programme, pour l'automne 2016, une journée pour les enfants du Centre de Loisirs, l'organisation au Gymnase d'une bourse aux jouets, la participation au marché de Noël (avec animation et vente de pâtisserie). Pour 2017, il y aura le samedi 18 février, une session Multi dance où toutes les familles et enfants pourront venir se défouler sur divers styles de danse, avec une prof de danse qui sera là pour animer la journée. Nous aurons aussi un loto le dimanche 30 avril, puis, en août, nous organiserons le fameux lavage-auto qui fut créé par les 15-17 ans. Tous ces projets

leur servent à financer un voyage eux-mêmes, sans avoir à faire appel aux parents.

Les 15-17 ans ont déjà réalisé un paquet de projets, dont les fameux lavages-autos mais aussi les grands spectacles d'«Incroyables Talents». Aujourd'hui, ils ont envie de tenir jusqu'à l'âge de la majorité. Pour cette année, ils prévoient leur rituel tournoi de foot du 1^{er} juillet; ils sont en train de mettre en place une soirée concert et un concours de pétanque. Ils ont aussi pu organiser, cette dernière année, des chantiers de débroussaillage pour la Mairie. Les voyages, ils connaissent. Ils ont pu se financer, depuis le début du Club Ados, un voyage de 3 jours au parc Astérix, une visite de Paris, puis un voyage de 7 jours dans le sud, au Grau du Roi avec beaucoup d'activités au programme (restaurant, bouée tractée, safari 4X4 (...) et pour finir sur une belle note (pourquoi pas ?) la découverte du surf !!!)

Aujourd'hui, le Club Ados, on en entend parler un peu partout, parce que ce sont des jeunes qui montrent que à 12 ou à 17 ans on peut arriver à faire plein de choses pour son village, ne pas avoir une mauvaise réputation auprès des riverains. Bien au contraire, aujourd'hui, à Saint-Pal-de-Mons, la jeunesse est très appréciée, les jeunes le ressentent dans leurs manifestations au cours desquelles ils reçoivent beaucoup de félicitations de la part de la population.

Aujourd'hui la Directrice et l'association Familles Rurales sont fières de ces deux groupes de jeunes, tout d'abord des 15-17 ans pour avoir créé ce club ados et avoir montré cette si belle image, mais aussi les 12-14 ans qui montrent que la relève est assurée et qu'ils vont faire comme les grands.

Texte rédigé par les Ados



Groupe 12-14 ans



Grau-du-Roi 15-17 ans

Embellissement et Patrimoine

Vous en souvenez-vous ? L'imaginiez-vous ainsi ?

Voici des reproductions de quelques unes des cartes postales et photos (prêtées par certains d'entre vous et nous les en remercions) qui ont été exposées avec des textes explicatifs pour l'exposition « Le bourg d'hier à aujourd'hui » réalisée par J. F. Convers à la Médiathèque en novembre dernier.



Fête-Dieu, haut de la rue de Bartou (env. 1910).



Place avec la Bedouère (env. 1950)



La place de l'église (environ 1920)

Étymologie « Fontlas »

L'origine du nom de lieu **Fontlas** est occitane, comme la plupart des noms de lieux et de famille chez nous. Et provient du latin : nom fons, fontis, la source et adjectif au féminin lata, large, abondant.

Le t originel placé entre deux voyelles, dans notre occitan, n'est pas prononcé. Fontlaa, orthographié en français **Fontlas**, désigne donc un lieu disposant d'une source aux eaux abondantes.



Les Croisées pour la Fête-Dieu, haut de la montée des Lilas (env. 1950)

Etat Civil

Naissances



- Le 2 décembre 2016 : Jules VIALON

Décès

Mariages

- Le 8 février 2016 : Monique TEYSSIER née PLAY - La Croix du Détour.
- Le 1^{er} avril 2016 : Bernard GRAIL - Bartou/Saint Etienne.
- Le 17 avril 2016 : Joseph COLOMBET - Jourdy.
- Le 30 juin 2016 : Mélina QUIOC née PERILLON - Résidence Saint Régis.
- Le 7 octobre 2016 : Odette TEYSSIER H. née COUDERC Montée de Bartou.
- Le 26 novembre 2016 : Pierre GENESTRONI - Terrières.
- Le 17 janvier 2017 : Gérard MAISONNIAL - La Fayolle.
- Le 25 janvier 2017 : Jeannine CARLAT née COURTIAL - Flaminges.

Michel FAUVET
et Béatrice VILLARD
veuve MATIC
le 17 septembre 2016.

Jean-Michel BOUCHE
et Meriem SALIKI,
le 1^{er} octobre 2016.

Christophe BENIERE
et Sandra OLIVA,
le 19 novembre 2016.

N.B. Nous nous excusons auprès des familles concernées pour avoir oublié d'annoncer certains décès dans le numéro précédent.

SAINTE-SIGOLÈNE ASSISTANCE
* AMBULANCES - VSL *

CHARRAS Daniel
GIRAUD Lionel
BERTAIL Nicolas

TAXIS :
* S^{te} SIGOLÈNE
* S^t PAL-DE-MONS

04.71.66.66.20

1, Avenue de Marinéo - 43600 SAINTE-SIGOLÈNE

Flours
Samba



*Nous fleurissons tous
les moments de la vie...*

7, place Jean Salque - 43600 Sainte-Sigolène
Tél. 04 71 56 42 28 - samba-flours@orange.fr



Les Feuillantines
HÔTEL * - RESTAURANT**
LA VIALATTE - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS
TÉL. : 04 71 75 63 25
 contact@lesfeuillantines.com - www.lesfeuillantines.com

AUTO-ECOLE BRUNO
Bruno LEROY



1 rue du Monument
 43110 Aurec sur Loire
 N° d'agrément: E1104321780

2 agences, 1 seul numéro

3bis rue du Soleil
 43620 Saint Pal de Mons
 N° d'agrément: E1404300020

Permis Auto B
 Permis Moto A1
 Formation conduite accompagnée AAC
 Formation BSR
 Permis à 1 euro/jour

06 60 28 79 85

TRAVAUX PUBLICS
Sébastien GIRAUD

Terrassement • Canalisation • Drainage
 Mise aux normes fosses septiques (SPANC)
 Aménagement de villas • Cours en enrobés

Le Bouchat - 43620 SAINT PAL DE MONS - Tél/ Fax : **04 71 75 09 51**
 Port. : **06 60 16 97 40** - sgiraud43@aol.com

AD **GARAGE DE SAINT PAL DE MONS**
SARL GARAGE FAYARD

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS
 48, rue du Barthou - 43620 Saint Pal de Mons
 Tél. : **04 71 66 17 66**
 E-mail : garagefayard.ad@wanadoo.fr
AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO

Café-Restaurant **CHEZ CONVERS**

-Cuisine du marché
 -Menus du jour
 -Réservation souhaitée
 soir et week-end.
 -Soirées à thèmes et concerts

*Ouvert
 7j/7 le midi*

16, Place de l'église - 43620 St Pal de Mons
04 71 61 05 84

Abattage et débardage de bois mécanisé



Jean-Marie CUOQ SARL
Achat de Bois 06 29 28 32 03
 Zone Courtanne 2 - Saint Pal de Mons

SECURITEST **SECURITEST**
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CTA St-Pal-de-Mons
 Horaires d'ouverture
 Tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h
 Samedi de 8h à 12h / Fermé le dimanche
 Zone Artisanale des Pins - **43620 St-Pal-de-Mons**
 Tél. 04 71 66 48 15 • 04305@securitest.org

PHARMACIE
HILAIRE - VOCANSON

Horaires d'ouverture
 Du lundi au vendredi
 de 8h45 à 12h et de 14h30 à 19h
 Le samedi de 8h45 à 12h

5 rue Centrale
 Saint Pal De Mons
04 71 66 16 00

Emballages à usage unique,
 réutilisables & accessoires
 Biodégradables



bioverzuz
 BIODÉGRADABLES SOLUTIONS
 www.bioverzuz.fr
 Zone Industrielle de Courtanne - 43620 SAINT PAL DE MONS-FRANCE
 Tél.04-71-66-83-68 - Fax.04-71-61-90-24

RamassagePlastiqueUsagés

• Traitement des plastiques et Cartons
 • Particuliers & Professionnels
 • Possibilité d'amener
 vos plastiques et cartons sur site
 • Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 16h

RPU **Rachat balle
 plastique et
 carton**

ZI La Borie 2 - 43120 MONISTROL/LOIRE - **06 38 70 09 14**
rpu43@orange.fr